

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Scandale CarPostal 3
Le copinage du PDC est nuisible
sous la direction de Mme Leuthard



Autodétermination 4
Les conseillers aux Etats
s'expriment sur l'initiative



Immigration de masse 8
Des chiffres sans équivoques



Qui décidera en Suisse, l'UE ou le Peuple?

Le 13 mars, le Conseil des Etats a refusé par 36 voix contre 6 l'initiative pour l'autodétermination et a renoncé par 27 voix contre 15 à formuler un contreprojet. La méfiance à l'égard des citoyens exprimée par plusieurs intervenants est inquiétante. Pour la majorité du Conseil des Etats, les plus de 4000 traités internationaux signés par la Suisse constitueraient donc, indépendamment de leur contenu, la source suprême du droit suisse et non pas les décisions du peuple et des cantons suisses conformément au principe de la démocratie directe qui a fait ses preuves. Un exemple pour illustrer ce constat: de l'avis de la Petite Chambre, l'accord sur l'échange de stagiaires entre la Suisse et l'Afrique du Sud a donc la priorité sur la Constitution fédérale.



Difficile de faire mieux dans l'absurdité.

L'UDC dans les médias



IMPRESSUM
FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'600 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Patrice Piquerez | Crédit images: Schweizer Parlament, Wikipedia, Wikimedia Commons, UDC Suisse



Le peuple doit décider des gros crédits

La Suisse ne connaît pas à ce jour le référendum financier. Autrement dit, là où il existe une base légale, ce sont le Conseil fédéral et le Parlement qui décident des dépenses en dernière instance. Ce qui n'a pas empêché la gauche d'exiger haut et fort une votation populaire pour les crédits destinés à la défense de notre pays et du peuple contre les dangers venant du ciel. L'UDC, en tant que parti qui défend toujours la démocratie directe, veut avoir son mot à dire. Elle soutient la décision préparée par le conseiller fédéral Guy Parmelin. La population doit ainsi se prononcer sur un crédit de 8 milliards de francs pour sa protection, assurée notamment par la défense anti-aérienne et de nouveaux avions de chasse.

Mais si des crédits destinés à ces tâches étatiques centrales, comme celle de la sécurité de la population, doivent faire l'objet d'un vote, alors nous exigeons également, et en toute logique, que le peuple décide sur d'autres grandes dépenses. L'UDC a donc, via une intervention parlementaire, demandé l'introduction d'un référendum financier. Jusqu'à ce que celui-ci soit introduit et s'il remporte la majorité, il faudra encore attendre un certain temps. Mais pour que le peuple puisse déjà se prononcer sur les prochains gros crédits, le conseiller national Werner Salzmann a déposé une motion qui demande que les crédits de l'aide au développement soient soumis au peuple. J'ai déposé dans la foulée une motion demandant que les 1,3 milliard de francs que le Conseil fédéral a promis aux pays de l'est qui font partie de l'UE puissent également être décidés par le peuple. Les autres partis, la gauche en particulier, auront ainsi suffisamment de possibilités pour prouver à quel point ils prennent au sérieux la volonté du peuple.

Dans la continuité de cette position de base adoptée par notre parti, une majorité de la fraction UDC du Conseil national a également approuvé une votation populaire au niveau national pour les Jeux olympiques de Sion 2016. L'UDC ne s'est ainsi pas prononcée pour ou contre ces jeux. Cela se fera plus tard, dans le cadre des débats parlementaires, qui porteront sur le projet concret. Celles et ceux qui parlent maintenant d'une mise à mort de ces jeux ont tout faux. Si le Conseil des Etats devait lui aussi demander que le peuple décide, il suffira simplement de faire preuve de persuasion. Ce qui aidera en fin de compte le projet lui-même.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Les copinages du PDC sous Doris Leuthard

Trains à deux étages Bombardier, caisse de pension des CFF, La Poste, CarPostal, CarPostal France, navigation maritime, SSR – qu’ont en commun tous ces «cas problématiques»? Ils ont tous un rapport avec la conseillère fédérale Doris Leuthard!

Les citoyennes et les citoyens se frottent les yeux et se demandent selon quels critères la conseillère fédérale choisit et engage ses cadres. Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Mais une chose me frappe: ces derniers gravitent tous autour du PDC.

L’incroyable copinage du PDC

A la Poste, l’homme du PS Ulrich Gygi a été remplacé par l’ancien conseiller aux Etats PDC Schwaller. Est-ce là une récompense pour sa fidélité partisane?

Pour CarPostal France, c’est André Burri, député PDC au Grand conseil du canton du Jura, qui avait été nommé au poste de CEO. On retrouve ensuite tout à coup au comité du service d’attribution des sillons des CFF l’ancien conseiller national PDC Urs Hany. Puis succéda au conseiller aux Etats PDC Peter Bieri à la LITRA (service d’informations pour les transports publics), Martin Candinas, conseiller national PDC et très fidèle connaissance de la conseillère fédérale Leuthard.

L’un des principaux acteurs du secteur de la navigation maritime était Michael Eichmann, membre du PDC. Et ce n’est pas tout, il y a encore la SSR. On y trouve à nouveau au poste très influent de président le conseiller national PDC Jean-Michel Cina. Ce ne sont là que quelques exemples qui montrent ce qui a été mis en place ces dernières années au DETEC par la conseillère fédérale Leuthard.



Au sein du PDC, le népotisme est la règle. La conseillère fédérale PDC Doris Leuthard a installé ses amis à la tête de la SRG, la poste, les CFF, etc.

La fleur fanée

Simple coïncidence. Mais la jeune Doris Leuthard, tant célébrée à son arrivée, ne brille plus autant à la fin de sa carrière au Conseil fédéral au contraire. Tout bien considéré, force est de constater que, malgré ses promesses réitérées d’établir la transparence absolue, le temps fera défaut pour ce faire. Si toutes les pannes, les poisses et les faillites de son département, qui sortent quasi quotidiennement au grand jour, devaient être clarifiées par la conseillère fédérale responsable, il lui faudrait encore au moins quatre ans pour y parvenir.

Le flop des CFF coûte environ un demi-milliard de francs

Au tour maintenant de l’UDC d’entrer en scène! Nous devons faire la lumière sur ces affaires. Le paiement des pénalités par Bombardier pour des trains à deux étages livrés avec quatre ans de retard au moins (!) se situent grosso modo entre 300 et 500 millions de francs. Nous les surveillerons au plus près. L’apport discutable de 690 millions de francs dans la caisse de pension des CFF ne soulèvera pas seulement de nombreuses questions, mais sera attentivement analysé par les experts de l’UDC.

Nous ne baisserons pas les bras tant que le scandale des subventions versées à CarPostal n’aura pas été examiné par des experts compétents émanant de la justice et de l’économie (pas de société d’audit externe). Nous devons surtout nous focaliser sur CarPostal France. Je suis certain qu’il faut mettre dès maintenant fin à l’aventure française de notre CarPortal SA.

La navigation maritime, qui nous coûte plusieurs centaines de millions, est soumise à la surveillance de la Délégation des finances. J’ai confiance en ces gens. Il faut dévoiler les responsabilités.

Un difficile héritage

La conseillère fédérale Doris Leuthard nous laissera un héritage difficile à porter. Au point que l’on n’enviera pas son successeur, homme ou femme. Il y a tellement de choses à faire, nous devons prendre notre courage à deux mains et nous y mettre.

*Ulrich Giezendanner
conseiller national
Rothrist (AG)*



4 Initiative pour l'autodétermination

Nos conseillers aux Etats s'engagent pour l'autodétermination de la Suisse

Nos conseillers aux Etats se sont engagés avec beaucoup de coeur en faveur de l'initiative pour l'autodétermination lors des débats qui se sont déroulés au Conseil des Etats le 13 mars 2018 (à voir ou à lire sur: <https://www.parlament.ch/>).



Conseiller aux Etats Werner Hösli

«Force est de constater que dans la jurisprudence, l'interprétation du droit, resp. l'évolution de ce dernier, s'est beaucoup éloignée de la vie réelle. Nous en sommes arrivés à un monde technocratique où ce ne sont souvent pas la logique du quotidien, les valeurs d'une existence sûre et libre et notre Constitution fédérale qui priment, mais où la déconnexion intellectuelle est presque érigée en système. Comme nous l'avons dit, cela n'est toutefois pas si grave pour autant que nous puissions continuer à déterminer nous-mêmes notre ordre juridique, excepté pour le droit international contraignant, et que nous ne devons pas reprendre le droit centralisé des organisations internationales.»

«Un peu plus de 'Switzerland first' serait effectivement indiqué et contribuerait à réduire quelque peu le ras-le-bol politique dans notre pays, ce qui est selon moi plus que nécessaire. Veillons à ce qu'à l'avenir ce ne soit plus le droit international qui nous soit imposé, et que nos dispositions et opinions ne soient pas reléguées au second plan. Être dirigé de l'extérieur ne correspond pas à ce que pensent de l'Etat les Suissesses et les Suisses avec leurs droits démocratiques d'intervention directs.»



Conseiller aux Etats Alex Kuprecht



Conseiller aux Etats Peter Föhn (SZ)

«Le Suisse n'est pas né pour se soumettre.»

«Lorsque des citoyens veulent modifier la Constitution avec une initiative populaire et que la mise en œuvre de celle-ci dépend de l'humeur du Parlement, parce que l'on a trouvé parmi les quelque 4000 traités internationaux qu'un accord serait touché, alors on peut dire que leur droit politique est bafoué. C'est précisément pour cette raison qu'il faut recommander d'accepter l'initiative sur l'autodétermination.»



Conseiller aux Etats Thomas Minder (SH)



Conseiller aux Etats Hannes Germann (SH)

«Le principal partenaire économique de la Suisse est l'Allemagne, puis vient naturellement l'Union européenne, avant les Etats-Unis. Mais que constate-t-on en Allemagne, chez nos voisins? La Cour constitutionnelle allemande a décidé que les décisions de Strasbourg ne seraient pas appliquées si elles venaient à contredire la loi fondamentale allemande. Voilà comment cela se passe chez notre principal partenaire économique!»

Les juges et des organisations internationales feront-ils nos lois?

L'UDC prend acte de la décision du Conseil des Etats de refuser par 36 voix contre 6 l'initiative pour l'autodétermination et de renoncer par 27 voix contre 15 à formuler un contreprojet. La méfiance à l'égard des citoyens exprimée par plusieurs intervenants est inquiétante. Pour la majorité du Conseil des Etats, les plus de 4000 traités internationaux signés par la Suisse constitueraient donc, indépendamment de leur contenu, la source suprême du droit suisse et non pas les décisions du peuple et des cantons suisses conformément au principe de la démocratie directe qui a fait ses preuves. Un exemple pour illustrer ce constat: de l'avis de la Petite Chambre, l'accord sur l'échange de stagiaires entre la Suisse et l'Afrique du Sud a donc la priorité sur la Constitution fédérale. Difficile de faire mieux dans l'absurdité.

La décision prise aujourd'hui par le Conseil des Etats s'oppose à la démocratie directe et confirme de ce fait combien cette initiative populaire est nécessaire pour protéger les droits du souverain, donc des citoyennes et citoyens suisses. La tendance à donner de plus en plus systématiquement la priorité aux traités internationaux par rapport au droit national est inquiétante et même unique au monde. L'objectif réel de cette rétrogradation de nos propres lois, de nos lois démocratiquement fondées, est de priver les citoyennes et les citoyens de leur pouvoir politique. Des organes composés de juges et des organisations internationales comme l'ONU et l'UE sont érigés en législateurs dans notre pays. Le Conseil des Etats veut manifestement renoncer à la tradition qui a fait la preuve de son efficacité et selon laquelle le peuple et les cantons décident des lois valables en Suisse.

L'initiative pour l'autodétermination corrige ce mauvais cap. Elle veille à ce que la Constitution fédérale redevienne la source suprême du droit de la Confédération suisse. Voilà la seule manière de protéger les droits démocratiques du souverain, de même que les minorités linguistiques et culturelles de Suisse.

Il était inquiétant d'entendre plusieurs conseillers aux Etats affirmer qu'il n'existait pas de conflit normatif entre

les dispositions internationales et le droit national. En exigeant de la "souplesse" et de la "liberté" dans l'interprétation

et l'application des principes du droit international, ces politiciens oublient sciemment que cette souplesse profite exclusivement au gouvernement, à l'administration et aux tribunaux, alors que les droits du peuple et des cantons sont restreints.

Il est urgent de répondre vigoureusement à l'arrogance du gouvernement, de l'administration et des tribunaux. L'initiative pour l'autodétermination garantit la stabilité et la sécurité du droit, soit exactement ce dont a besoin l'économie suisse, donc notre prospérité à tous.

**Car ici, c'est nous
qui décidons !**



**OUI à l'initiative
pour l'auto-
détermination !**

Non aux juges étrangers !

L'UDC à l'écoute

La première expérience de la mobilisation par téléphone est menée dans le canton de Berne à l'occasion des élections du 25 mars 2018.



Petra Wyss

Cercle électoral Seeland

"Je m'attends à tout lorsque je discute avec la population. J'ai donc été d'autant plus étonnée en bien de voir à quel point la plupart des personnes que j'interpellais ont réagi de manière amicale. C'était également passionnant d'entendre ce qui préoccupe les gens ou pour quelles raisons ils n'exerçaient parfois pas leur droit de vote. Une expérience enrichissante en tout cas pour toutes celles et ceux qui s'intéressent aux gens. "



Roland Jakob

Cercle électoral Berne

"En tant que responsable de la campagne et candidat aux élections au Grand Conseil appartenant au cercle électoral de la ville de Berne, j'ai eu l'occasion de participer à une campagne téléphonique et d'emprunter un nouveau mode de communication. Le contact et l'échange avec la population peuvent être encore plus intenses par ce biais. Cette campagne téléphonique a été à mon avis un véritable succès. Elle a montré de nouvelles voies et perspectives que nous devrions exploiter en tant que personnes politiquement engagées et intéressées au bien de notre parti et à la conservation d'une Suisse indépendante. "



Marlies Gerteis

Cercle électoral Mittelland-Nord

"En tant que membre de la commission électorale et candidate au Grand Conseil, il était évident pour moi que je ne pouvais ni ne voulais me mettre sous pression avant la campagne téléphonique. Une action bien organisée, des entretiens intéressants et la certitude que certains appels pouvaient encore motiver les gens à aller voter ont transformé mon scepticisme initial en un bilan final positif"



Alfred Bärtschi

Cercle électoral Emmental

"Beaucoup étaient étonnés qu'un conseiller national ou un député du Grand Conseil les appellent par téléphone. Une approche qui leur a permis de constater que nous les prenions au sérieux en tant qu'électeurs. Et lorsque j'avais des membres du parti au bout du fil, j'en ai profité pour les remercier de leur engagement, ce qui leur a été droit au cœur. "



Nils Fiechter

Cercle électoral Oberland

"En tant que jeune branché technique, je suis en principe sceptique quant à l'efficacité des appels publicitaires. J'ai de la peine en effet avec ces appels pénibles des caisses maladie et d'autres organisations. Pour ce qui est du projet de l'UDC en vue des prochaines élections, force m'a été toutefois de constater que les retours de la population sont globalement positifs. Ce qui m'a agréablement surpris."

Tout est une question de mobilisation. Chaque voix compte!

Le 4 mars 2018 se sont déroulées des élections cantonales dans les cantons de Nidwald, Obwald, Fribourg et Glaris, des élections législatives dans quatre villes du canton de Zurich ainsi que plusieurs élections communales. Les résultats sont plus que mitigés, en particulier dans les villes où l'UDC perd partout entre 4% et 7% de sa force électorale tandis que le PS et les Verts progressent.



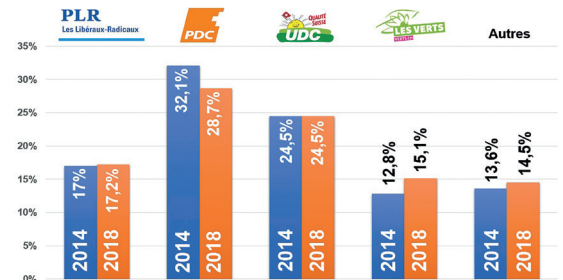
Dans le canton d'Obwald, l'UDC a pu maintenir sa force et augmenter de 13 à 15 le nombre de représentants au sein du Parlement cantonal, tandis que le PLR a perdu deux sièges. Le PS figure ici aussi parmi les gagnants de ces élections. Avec 3,4% de parts de suffrages en moins, le PDC rejoint en revanche la cohorte des perdants. Grâce à une politique soucieuse des intérêts des citoyens, avec des référendums gagnés comme celui lancé contre l'augmentation des impôts sur les motocycles, l'UDC a marqué des points.



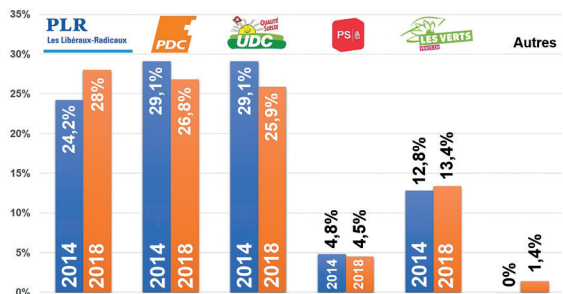
Dans le canton de Nidwald, l'UDC n'est désormais plus que la troisième force politique, avec 25,9% (-3,2%). Le PDC a même perdu quant à lui 2,3% et le PS 0,3%, alors que le PLR a gagné 3,8%. Des querelles internes, trop peu de concentration sur les thèmes clés, pas assez d'innovation et un peu moins de feu sacré ces dernières années ont laissé des traces. Notre parti se réjouit toutefois de pouvoir être à nouveau doublement représenté au sein du Conseil d'Etat, et ce avec Res Schmid, Emmetten (ancien) et Michèle Blöchliger, Hergiswil (nouvelle).



Dans le canton de Glaris, l'UDC a pu conserver son siège lors des élections au Conseil d'Etat grâce à l'élection de Marianne Lienhard. Elle a également été en mesure de défendre ses sièges avec succès lors des élections communales organisées dans trois grandes communes du canton.



Dans le canton d'Obwald, l'UDC a gagné 2 sièges au parlement cantonal



L'UDC chute à la troisième place des partis cantonaux du canton de Nidwald

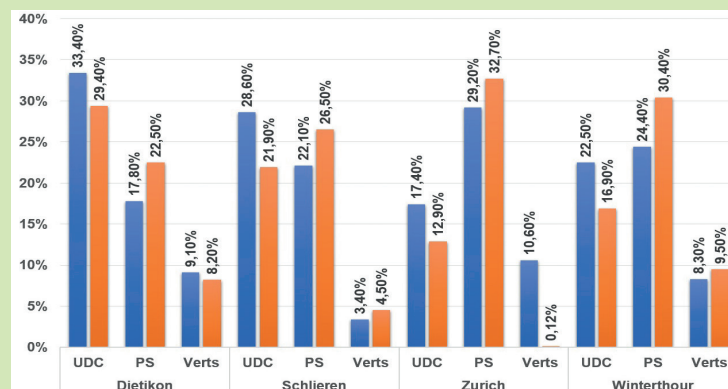


Lors des élections complémentaires organisées dans le canton de Fribourg, l'UDC a malheureusement échoué une nouvelle fois dans sa tentative de conquérir un siège au Conseil d'Etat, siège laissé vacant par les Verts.

Elections législatives dans quatre villes du canton de Zurich

Des élections législatives ont eu lieu le 4 mars dans quatre villes le 4 mars. L'UDC y a perdu partout de sa force

électorale, jusqu'à 7%. Ces graves pertes ne s'expliquent pas uniquement par la montée en puissance de la gauche dans



L'UDC a perdu du terrain dans 4 villes zurichoises (-7%)

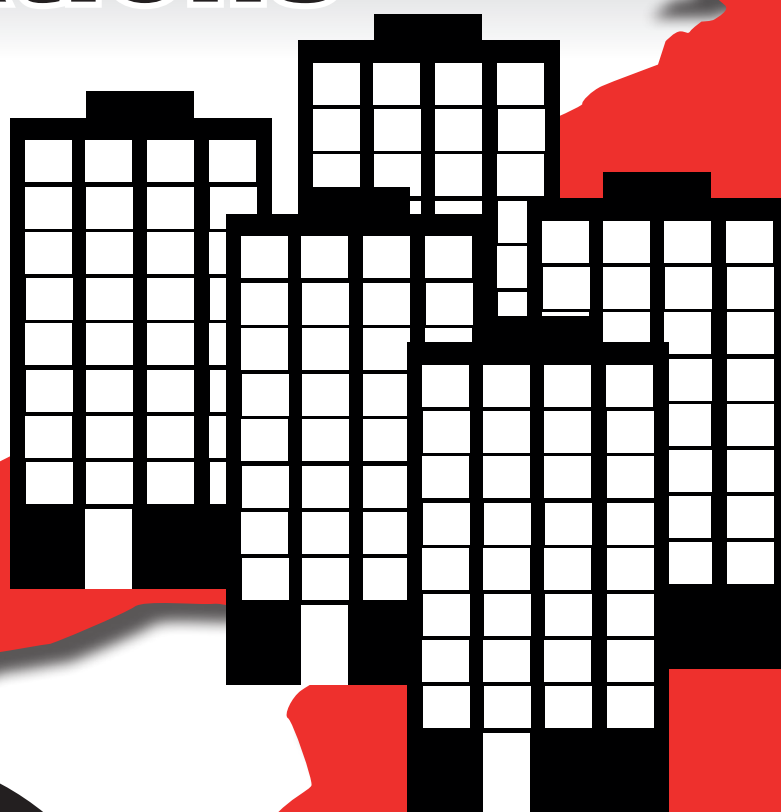
les villes. Une politique conséquente et proche des citoyens a apparemment également fait défaut ces dernières années. «Pense aux citoyens, puis pense à toi au moment des élections». C'est ainsi que, par exemple, la politique de co-

pinage pratiquée par la gauche lors de l'attribution de logements sociaux à sa clientèle se révèle payante non seulement avant les élections, mais qu'elle est permanente. Il faut absolument veiller à mettre en place des structures de parti qui soient bonnes et solides, avec une base de membres saine. Mais la recherche et le choix réfléchi de candidates et de candidats figurent parmi les priorités de notre parti populaire. Les conseillers aux Etats et les conseillers nationaux élus doivent également être visibles dans leur engagement. Ils doivent être à l'écoute des gens.

55'000 immigrants chaque



+24 000 habitations



Tous des travailleurs? -
Faux!

53% des immigrants ne viennent pas pour travailler. Seul 47% d'entre eux travaillent. Ce qui signifie que plus de la moitié des personnes viennent et profitent.



ue année



et encore plus...

+120 médecins dans le seul secteur ambulatoire
+2 hôpitaux ou 250 lits d'hôpital
+1000 employés d'hôpital
+28 dentistes
+200 classes d'école et 380 enseignants
+45 écoles et 36 jardins d'enfants



+30 000
voitures privées

www.initiative-de-limitation.ch
SIGNEZ MAINTENANT L'INITIATIVE
PARTICIPEZ
ET RECOLTEZ DES SIGNATURES

Des millions financent chaque année l'asile illégalement

Quand un requérant demande l'asile, il est pris en charge par la Confédération pendant le traitement de son dossier. Si la demande est refusée, la loi impartit aux cantons de procéder au renvoi du requérant. Dans le canton de Vaud, le Conseil d'Etat n'applique pas la loi. Ainsi des millions de francs payés par les contribuables sont détournés illégalement.

Dans le canton de Vaud, le Conseil d'Etat, à majorité de gauche, a renoncé à procéder aux renvois de requérants d'asile déboutés alors qu'il n'existe pas d'obstacles objectifs à l'application de la loi. Le Conseil d'Etat vaudois, guidé par les dogmes politiques socialistes, agit donc dans la parfaite illégalité et fait payer l'application de ses hérésies idéologiques par les contribuables vaudois. Il s'agit d'appliquer la loi, toute la loi, rien que la loi.

Des millions seront encore perdus ces prochaines années

Cette politique hors-la-loi a entraîné la suppression des subventions fédérales en faveur du canton de Vaud pour déjà 121 requérants déboutés après avoir été pris en charge pendant le traitement de la procédure. Or, si le canton ne procède pas au renvoi, il perd la subvention fédérale et doit donc financer lui-même la prise en charge des requérants déboutés.

Interpellé, le Service des migrations, qui dépend de la conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga, a alors estimé que le montant des subventions perdue par le canton de Vaud en raison de sa non-application de loi fédérale entre le 1er octobre 2016 et le 30 septembre 2017 se monte déjà à un million de francs pour les quelques 121 cas précédemment cités.

Le gouvernement vaudois n'ayant pas la volonté de réagir et le nom-



Des centaines de requérants d'asile déboutés sont illégalement entretenus dans le canton de Vaud. Le Conseil d'Etat vaudois dépense des millions de francs payés par les contribuables pour une politique hors-la-loi.

bre de cas se démultipliant, ce sont des millions de francs qui seront détournés ces prochaines années par l'Etat de Vaud pour financer une politique hors-la-loi.

Complaisance avec l'illégalité

Refusant de baisser les bras, j'ai saisi la Cour des comptes du canton de Vaud, dont la vocation est de contrôler la bonne utilisation des deniers publics, afin de dénoncer cette pratique hors-la-loi. Cette dernière a repoussé ma demande, ne la jugeant pas prioritaire.

L'argent des honnêtes contribuables est illégalement détourné dans le silence le plus total. Mais pourquoi s'en étonner ? Financer ses projets en faisant payer les autres n'est-il pas la définition même du socialisme ?

Michaël Buffat
conseiller national
Vuarrens (VD)



Inefficacité bureaucratique dans la mise en œuvre de «Âge 75»

On s'en souvient: c'est en grande pompe que, le 21 novembre 2017, la présidente de la Confédération Doris Leuthard a fait le trajet en train de Berne à Zurich afin de lancer la 1ère journée numérique suisse à la gare principale de la métropole. Elle a vanté les mérites de la technologie numérique et comment cette dernière pouvait permettre d'accélérer les processus de travail. C'est bien! Mais pourquoi ne pas le faire aussi chez soi, dans la bureaucratie de l'Etat? Il y a certainement pas mal de choses qui peuvent être améliorées dans son département des transports!

Je prendrai un exemple simple: la charge que la Confédération et les cantons doivent maîtriser pour le relèvement de l'âge-limite de 70 à 75 ans pour le contrôle médical subséquent effectué par un médecin-conseil sur les conducteurs de véhicules. Il s'agit là d'un thème qui intéresse actuellement vivement de nombreux seniors, et surtout, cela va de soi, ceux qui sont directement concernés. Pendant combien de temps doivent-ils encore gaspiller du temps et de l'argent pour une visite médicale, qui, dans 98% des cas, est considérée comme totalement inutile, et ce même par l'organisation faîtière des médecins de famille.

Une année pour un simple changement

Le 29 septembre 2017, les Chambres fédérales ont approuvé définitivement la modification de la loi. Et ce, après seulement deux ans de consultation dans les deux chambres, malgré l'importante résistance, en particulier de la part des offices cantonaux de la circulation. Le 18 janvier 2018, le délai pour lancer un référendum était échu sans qu'il n'en ait été fait usage. La balle est maintenant dans les mains du Conseil fédéral et de



Grâce à la persistance de l'UDC au Conseil national et au Conseil des Etats, les seniors devront se soumettre dès 75 ans au lieu de 70 ans au contrôle médical obligatoire pour continuer à pouvoir conduire.

la cheffe du DETEC Doris Leuthard, autrement dit il ne reste plus que la mise en vigueur. Lors de la session d'hiver, elle a expliqué à ce propos, à l'heure des questions: « La mise en vigueur est prévue pour la fin 2018 ou le début 2019. Aussi longtemps que la réglementation actuelle est en vigueur, les examens de contrôle médicaux à partir de 70 ans continueront à être effectués comme d'habitude. » Les offices de la circulation sont-ils indisciplinés?

Il s'agit évidemment d'un affront contre les catégories d'âge concernées. Tandis que les Allemands, les Français, les Autrichiens ou encore les Hollandais peuvent continuer à conduire sur les routes suisses jusqu'à des âges élevés sans devoir subir un quelconque contrôle médical, les Suissesses et les Suisses doivent continuer à aller chez le docteur une année encore après leur 70 ans, et ce bien que le Parlement ait approuvé la nouvelle réglementation. Notre ministre des transports Doris Leuthard a justifié cela par les travaux de mise en œuvre qui devaient encore être faits au niveau de la Confédération et des cantons. C'est surtout l'adaptation des systèmes infor-

matiques aux offices cantonaux de la circulation, où les convocations à l'examen sont envoyées, qui semble demander beaucoup de temps. Je suis plutôt d'avis qu'il s'agit là d'une alliance de directeurs cantonaux de la circulation et de leurs offices qui, à l'époque, ont lutté de toutes leurs forces contre le projet Âge 75, et qui opposent une dernière résistance. Quel bureaucrate peut en effet accepter d'abandonner une parcelle de son pouvoir bureaucratique?

Je recommande par contre à Mme Leuthard de lancer à l'occasion avec le ministre de l'économie et de la formation M. Schneider-Ammann une «journée numérique contre trop de bureaucratie». Il est certain que les seniors ne manqueraient pas de les applaudir! Mais elle préfère vraisemblablement la paperasse ...

Maximilian Reimann
conseiller national
Gipf-Oberfrick (AG)



LA SÉCURITÉ EN TOUTE BEAUTÉ.



LA NOUVELLE OUTBACK 4x4 À PARTIR DE FR. 38'550.-.

La sécurité sans supplément de prix

Traction intégrale symétrique
Moteur Boxer
Système d'aide à la conduite EyeSight
Advanced Safety Package
Lineartronic

Plus sûre, plus confortable, plus spacieuse, plus puissante, plus économique et plus avantageuse que jamais. La nouvelle Outback 4x4. Avec SI-Drive, mode X et caméra de vue latérale dans le rétroviseur extérieur. Avec, entre autres, système de navigation et toit ouvrant électrique en verre (modèles Swiss Plus et Luxury). Avec, entre autres, intérieur cuir et système audio haut de gamme avec 12 haut-parleurs Harman/Kardon (modèle Luxury).

CONDUCTEURS RECHERCHÉS! Jusqu'au 30 avril 2018, essayez la nouvelle Outback 4x4 et gagnez un week-end bien-être pour deux (incluant l'utilisation de l'Outback, y compris pour l'aller-retour).

subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: environ 200. multilease.ch. Prix nets conseillés sans engagement, TVA de 7,7% comprise. Sous réserve de modifications de prix. Modèle présenté: Outback 2.5i AWD Luxury, Lineartronic, 5 portes, 175 ch, catégorie de rendement énergétique G, CO₂ 166 g/km (38 g/km*), consommation mixte 7,3 l/100 km, Fr. 42'650.- (peinture métallisée comprise). Outback 2.5i AWD Swiss, Lineartronic, 5 portes, 175 ch, catégorie de rendement énergétique G, CO₂ 166 g/km (38 g/km*), consommation mixte 7,3 l/100 km, Fr. 38'550.- (en couleur Crimson Red Pearl). Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 133 g/km. *Emissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité.



SUBARU

Confidence in Motion

Des actes plutôt que des paroles



La position de monopole de la SSR rend la création de nouveaux médias et le développement de nouvelles façons de communiquer l'information impossible.

Comme il fallait s'y attendre, l'initiative No-Billag a été rejetée par le peuple et les cantons. Il convient toutefois de saluer cette initiative car elle a enfin permis de lancer un vaste débat sur la politique des médias en Suisse. Les adversaires ont fait beaucoup de promesses et l'énorme besoin de réforme de la législation sur les médias a été reconnu..

Il faut maintenant passer des paroles aux actes: selon le président du PDC Gerhard Pfister, il faut maintenant engager «un débat sur le service public, la taille et l'orientation du contenu de la SSR.» (TA, 25.1.2018).

Son collègue de parti, le conseiller aux Etats Beat Vonlanthen a, le jour même de la votation, lancé dans la Sonntagszeitung des propositions prévoyant notamment l'interdiction de publicité pour les émetteurs de la SSR à partir de 19 heures 30 et demandant à cette dernière de quitter l'alliance publicitaire Admeira.

Jürg Grossen, président du parti des Verts-Libéraux a, dans le même journal, parlé en faveur d'économies via une « baisse des redevances », économies qui doivent s'élever à « au moins 100 millions ».

Il a reçu sur ce point le soutien de la présidente du PLR Petra Gössi. Maintenant, son parti veut en outre également exempter les entreprises de la redevance radio et télévision. Le PBD est encore plus précis dans la Sonntags-Zeitung et exigera de la SSR une économie de « 200 millions de francs d'ici à quatre ans. »

Un soutien? Mieux vaut tard que jamais!

Si l'UDC a été jusqu'ici seule au Parlement à défendre une politique des médias plus libérale, il semble que nous jouissions maintenant d'un certain soutien. Il est vraiment dommage que les autres partis aient attendu jusqu'à maintenant pour reconnaître le besoin de réforme. Si cela avait eu lieu avant, il aurait été possible de proposer un contre-projet

pertinent à la votation elle-même. Mais mieux vaut tard que jamais!

Ces prochains mois, la politique des médias fera l'objet d'intenses discussions dans les commissions parlementaires compétentes. L'UDC pose les exigences suivantes dans ce contexte:

1. **L'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)** ainsi que la **concession de la SSR** prévue à partir du 1.1.2019 doivent être **suspendues**.
2. Il faut **renoncer** à d'autres travaux en vue d'une nouvelle **loi sur les médias**.
3. La **redevance générale de ménage** doit être **abaissée à 300 francs** (init. parl. Rickli).
4. Les **entreprises** doivent être **exemptées de l'impôt sur les médias** (init. parl. Rutz)

Natalie Rickli
conseillère nationale
Winterthour (ZH)



14 Accord-cadre avec l'UE



L'UDC s'engage pour la voie bilatérale. Ça veut dire que la Suisse et l'UE traitent d'égale à égale, en tant que partenaires. Malheureusement, le ton a changé à Bruxelles et on attend désormais que la Suisse se soumette aux juges de l'UE. C'est hors de question pour l'UDC.

Si vous avez compris Ignacio Cassis, c'est qu'il s'est mal exprimé.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément » (Nicolas Boileau 1636 – 1711). Si le théoricien du classicisme français dit vrai, alors l'accord cadre que le Conseil fédéral a promis à l'UE pour la fin 2018 se conçoit très mal car les mots pour le dire n'arrivent pas ou alors sont changés sitôt prononcés.

par Yves Nydegger, conseiller national, Genève (GE)

Baptisé tout d'abord « accord cadre » par l'administration, puis « accord d'intégration » par Didier Burkhalter ou encore « accord institutionnel », avant d'être proclamé « accord d'amitié » par un Jean-Claude Juncker venu toucher son chèque, puis « accord d'accès au marché » dans la bouche d'Ignacio Cassis sur fond de menaces de fermeture de la bourse suisse, cet « accord » commence à ressembler à un caméléon que l'on aurait posé sur un tissu écossais.

C'est quoi, l'accord cadre ?

Pourquoi est-ce si compliqué en apparence et de quoi s'agit-il en vérité ? De rien d'autre que d'obtenir des Suissesses et des Suisses qu'ils acceptent de se soumettre en 2018 aux règles du marché unique dont il n'ont pas voulu en 1992 avec l'EEE : reprise obligatoire du droit multilatéral européen sous le contrôle de la Cour de justice. Le Conseil fédéral a un problème car personne aujourd'hui, hormis le parti socialiste, n'ose plus regretter à voix haute la

décision populaire qui a sauvé le pays en 1992 en empêchant le Conseil fédéral d'adhérer à un modèle qui en 25 ans a eu tout le temps de montrer son visage antidémocratique, anti-économique et antisocial. Au-delà des mots utilisés, l'« accord » que le Conseil fédéral a promis à l'UE pour la fin 2018 est simple, il a pour objet de mettre fin aux rapports bilatéraux - qui prévalent actuellement entre la Suisse, d'une part, et les membres de l'UE, d'autre part, en tant que partenaires égaux en droit et de soumettre la Suisse à la gouvernance multilatérale du marché unique.

Nous ne sommes pas un membre du marché unique de l'UE

Tout le monde sait que la Suisse n'est pas un membre du marché unique, qu'elle n'a pas accès au

marché unique et qu'elle ne l'aura toujours pas en signant cet accord cadre, tout le monde sait aussi que la Suisse n'exerce pas de pouvoir

« La liberté de l'économie et du peuple est intimement liée à l'indépendance politique de la Suisse. »

de codécision sur les règles du marché unique puisqu'elle n'est pas

membre de l'UE. Tout le monde comprend en conséquence que soumettre la Suisse, qui n'en est pas membre, aux mêmes obligations d'obéissance que les membres de l'UE relève de la plus pure absurdité. En vérité, ce n'est pas d'un « accord » dont il s'agit mais d'un traité colonial, une acceptation du droit de l'UE en tant que droit supérieur contraignant, ce qui implique de renoncer à l'usage de la démocratie directe dans les domaines régis par ce droit. Bien sûr, le Conseil fédéral qui ne peut aborder un tel sujet de manière franche et direc-

te doit camoufler en permanence l'absurdité de sa démarche derrière de nouveaux concepts. Et n'ouvrir de débats que sur des questions de moindre importance : qu'importe la nationalité des juges dès lors qu'ils ne pourront appliquer que du droit étranger ?

Yves Nydegger
conseiller national
Genève (GE)



La Landsgemeinde d'Appenzell se déroule traditionnellement tous les derniers dimanches d'avril sur la Landsgemeindeplatz d'Appenzell. Elle symbolise la démocratie directe qui a conduit au succès de la Suisse. Les citoyens libres décident ce qui est bon pour leur pays. Malgré le chantage de l'UE, nous devons rester fidèles à nos valeurs.



Halte à la démesure !

**Grand Conseil
votez liste 6**

